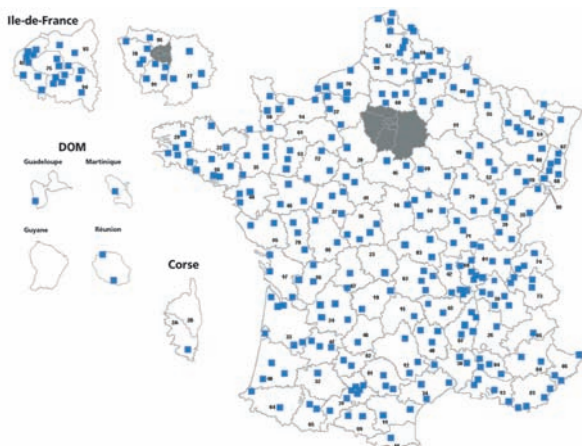




Bercy s'engage à simplifier ses relations avec les usagers

Le Minéfi est moteur en matière de simplification administrative, facteur important de qualité du service. La rationalisation de l'organisation administrative et la modernisation des procédures contribueront particulièrement à faciliter les démarches et ainsi à réduire les contraintes qui pèsent sur les usagers.

260 Hôtels des Finances à l'horizon 2008
dont 230 créations entre 2006-2008



La DGI a mis en place un interlocuteur fiscal unique pour les grandes entreprises en 2002 (direction des grandes entreprises – DGE) et pour les PME, au cours de la période 2003-2005 (service des impôts des entreprises -SIE).

Faciliter les échanges avec les usagers

- L'administration fiscale (DGI/DGCP) expérimente la mise en place d'un numéro de téléphone et d'une adresse électronique uniques.
- La Douane, l'INSEE et la DGCCRF et l'administration fiscale disposent de plateformes d'accueil téléphonique pour les usagers (centres d'appel).

Faciliter l'accès à un interlocuteur fiscal unique à même de proposer une gamme élargie de services

Le Minéfi met progressivement en place un guichet fiscal unique pour les contribuables particuliers. Début 2007, 7 millions de contribuables, soit 1 sur 5, pourront effectuer toutes leurs démarches fiscales courantes dans un même lieu, soit un hôtel des finances regroupant les services des impôts et du Trésor public, soit un point « accueil finances » lorsque ces services ne peuvent pas être physiquement rapprochés.

Simplifier les procédures pour le contribuable

La DGI a mis en place en 2006 la déclaration pré-remplie (DPR). Cette innovation, qui marque une rupture radicale dans la relation avec le contribuable en simplifiant sa déclaration, a rencontré un grand succès auprès des particuliers (80 % d'opinions favorables, sondage TNS des 22 et 23 mai 2006). Elle a été possible grâce à une importante réorganisation du travail dans les centres des impôts.

Des améliorations sont prévues:

- Intégration en 2007 des rémunérations des personnes payées par chèque emploi-service;
- Mise à l'étude d'un système de validation de la déclaration de revenus par téléphone.

Moderniser la chaîne du dédouanement pour les opérations commerciales

La Douane va mettre en œuvre un nouveau dispositif de dédouanement pour les entreprises, en particulier pour les grands opérateurs qui concentrent environ 75 % des importations en France, pour permettre de réduire les coûts et les délais à leur charge.